



JUVIGNAC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

X^e CANTON DE MONTPELLIER

Nombre de conseillers

En exercice : 29

Présents : 24

Votants : 28

Date de la convocation : 8 décembre 2009

N° 88

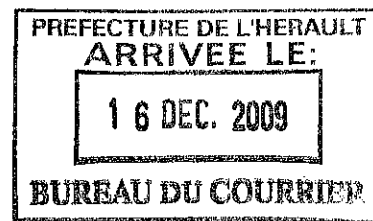
L'an deux mille neuf et le quatorze du mois de décembre, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mme GAUZY CHABLE, MM ALLOUCHE, BOUISSEREN, CAPRON, Mme RAMON BOTONNET, M. PAUL, Mme CARRETIER, M. CARILLO, M. SAUVAN, MM LE NGUYEN, GRÉPINET, TALBOT, FÉVRIER, Mme TARAYRE, M. BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, MM PLANCHERON, SAVY

PROCURATIONS : Mme PLAYS en faveur de Mme GAUZY CHABLE
Mme ALQADI NASSAR en faveur de Mme LABORDE
Mme FONS VINCENT en faveur de M. OUSSET
Mme CONFAIS en faveur de M. SAUVAN

ABSENTE : Mlle VAN ELST

Acquisition de terrain BT 9



Rapporteur Monsieur COMBE

Les services techniques municipaux sont de plus en plus à l'étroit chemin de la Plaine et occasionnent de la gêne auprès des riverains.

La direction régionale des routes (D.I.R.) ayant fait connaître son futur déplacement sur la commune de Montarnaud fin 2011, début 2012, la Commune de Juvignac souhaite acquérir à l'amiable la propriété de l'Etat, cadastrés BT 9 d'une superficie de 4165 m² pour un montant évalué par les services des domaines à 300 000 Euros, afin d'y transférer les services techniques municipaux.

Les actuels locaux des services techniques municipaux seront occupés par un pôle de gérontologie.

Il est demandé au Conseil municipal d'autoriser Madame le Maire :

- A poursuivre les négociations
- A signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur COMBE, à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le ...16/12/2009...
et publication
le ...16/12/2009...

Le Maire